



**PROJET
PARENTALITE
UFOLEP 64**

Table des matières

1 Présentation de l'UFOLEP 64 et de son projet.....	3
METHODOLOGIE DU PROJET PARENTALITE	5
1 –Préambule Rappel des principes mis en oeuvre dans le cadre de notre projet parentalité	6
2 – Diagnostic : Constats et analyse du territoire et positionnement du comité	8
3 Objectifs du projet parentalité	10
4 – Actions du projet parentalité.....	11
5 – L'évaluation des actions menées.....	23

L'UFOLEP, Tous les sports autrement

Une fédération sportive multisport affinitaire : Le sport comme support et non comme une finalité

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire.

L'UFOLEP est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

L'UFOLEP propose une double ambition, celle d'un Sport humaniste et citoyen et celle de l'éducation par le sport tout au long de la vie. Elle illustre une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement. L'UFOLEP est un acteur responsable des politiques éducatives et sportives des territoires, comme un acteur de l'éducation populaire, de l'économie sociale et d'une société en mouvement vers plus de justice et d'égalité. Fédération sportive alternative, nous développons des pratiques ludiques et conviviales pour tous, pour un « Mieux vivre ensemble ! ».

Adossée à ces valeurs de laïcité, de solidarité et d'engagement citoyen, l'UFOLEP utilise le sport associatif comme outil d'éducation et de santé, comme levier d'insertion et de lutte contre les discriminations, comme un support d'une vie sociale et de projets partagés.

LAÏCITE

Garante d'un égal accès à la connaissance, à la vie publique et au mieux vivre ensemble.

CITOYENNETE

Développe le sens critique de l'individu et le rend acteur du projet associatif

SOLIDARITE

Favorise la reconnaissance de l'autre, la justice sociale et l'égalité de tous

Un comité départemental ancré dans le territoire

Présente sur l'ensemble du territoire départemental, l'UFOLEP 64 fédère une centaine d'associations autour de 25

Activités Physiques et Sportives et touche plus de 5 500 licenciés.



Le Comité Directeur, composé de membres bénévoles élus, est l'organe politique de notre fédération. Il s'appuie sur les connaissances et les conseils des membres des Commissions Techniques Départementales pour définir sa politique et ses axes de développement. L'ensemble de ces orientations et décisions sont mises en œuvre par l'équipe des permanents (7 salariés). Selon la nature des actions à mener, il peut aussi être fait appel à des salariés vacataires. Les nouvelles actions menées en direction des publics éloignés de la pratique sportive nous ont naturellement conduites à repenser notre fonctionnement afin de rationaliser nos moyens et exploiter au mieux nos atouts. C'est ainsi que deux secteurs principaux ont été créés :

SPORT EDUCATION et SPORT ET SOCIETE

Le secteur « Sport et Education » correspond à la vie fédérative et à l'accompagnement du réseau associatif affilié : la pratique sportive régulière, s'adressant aux jeunes comme aux adultes, allant du loisir à la compétition.

Le secteur « Sport et Société » met le media sportif au service des projets d'éducation, de la réduction des inégalités et de l'insertion sociale. Deux secteurs supports assurent à la fois la cohérence politique et la transmission de nos valeurs au travers de nos actions :

LA VIE ASSOCIATIVE et LA FORMATION

Le secteur « Vie Associative » détermine la politique fédérale et gère le quotidien de nos activités. Il assure les besoins administratifs, matériel et en communication.

Le secteur « Formation » permet la transmission de la philosophie ainsi que des valeurs fortes de notre fédération. Les dirigeants et encadrants, qu'ils soient bénévoles ou salariés sont un maillon essentiel de notre mouvement. L'UFOLEP est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la mise en place de formation de secourisme (PSC et Gestes qui sauvent).

Les moyens mobilisés

De l'élaboration de projet, en passant par la gestion administrative et la mise en œuvre opérationnelle, l'Ufolep 64 dispose de moyens administratifs, matériels, techniques et humains qui lui permettent de déployer des actions en autonomie sur l'ensemble du territoire.

Moyens administratifs : un bureau avec l'ensemble des outils administratifs nécessaires à la conduite de projets.

Moyens matériels : véhicules, remorques aménagées, banque de matériel ludique, technique et adapté à tous les âges et à des pratiques familiales....

Moyens humains : éducateurs sportifs salariés du comité et intervenants extérieurs ...

Ces ressources œuvrent au développement du comité au quotidien et forgent notre expertise dans nos interventions.

Les partenariats

La diversité de nos actions nous conduit, dans une recherche de qualité et d'efficacité, à nous entourer de partenaires détenant une expertise dans leurs domaines. La complémentarité des acteurs sera garante de la réussite de notre projet fédéral.

Des partenaires Institutionnels.

Véritable partenaire des politiques publiques, nous souhaitons répondre aux attentes sociétales en positionnant notre fédération comme interlocuteur privilégié de l'Etat (Préfecture, DSDEN, CAF, ...) mais aussi des collectivités locales et territoriales (Conseil régional, Conseil Départemental, Communautés des Communes, Communes). Ainsi, nous répondrons aux appels à projets et budgets opérationnels en lien avec nos actions, mais nous sommes également partie prenante de la mise en œuvre des projets de territoires comme la déclinaison des CLS ou des CTG en actions au plus près des habitants, et construisons des actions en lien avec des centres sociaux et des structures associatives.

Des partenaires privés.

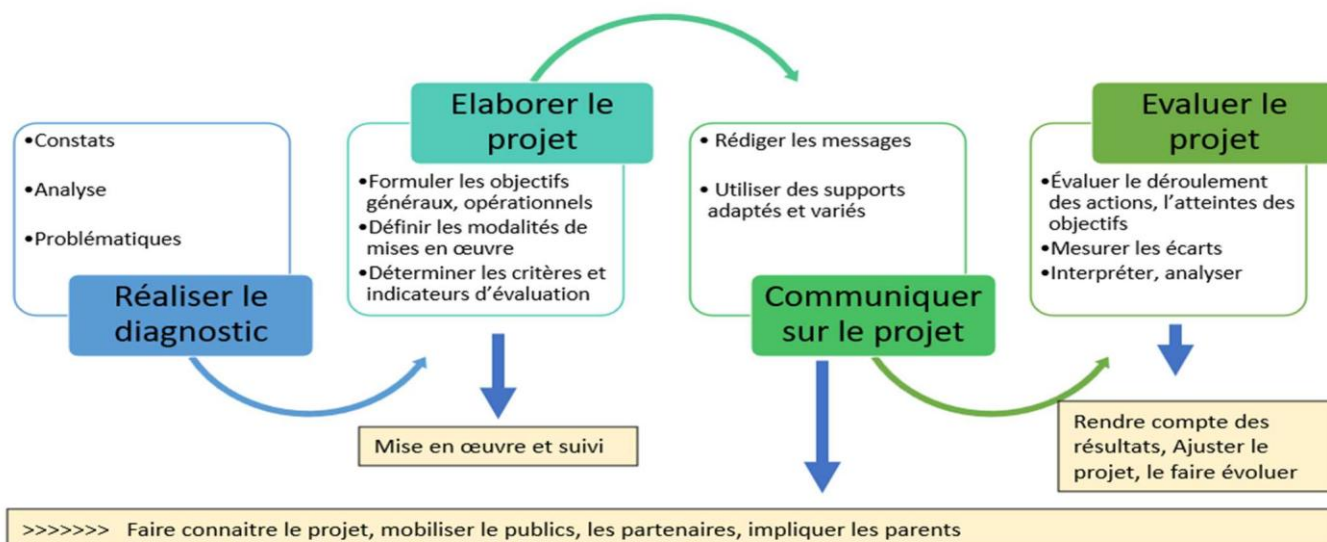
Les partenariats privés sont aujourd'hui des leviers importants. Initiés par l'échelon national, ou répondant à une démarche locale, ils peuvent être d'ordre financier, matériel ou de service. Une attention particulière est portée aux valeurs véhiculées par les partenaires, afin de nous assurer qu'ils sont compatibles avec nos propres valeurs.

Des partenaires associatifs.

Qu'ils soient acteurs locaux ou structures nationales, dans le domaine du sport ou dans l'économie sociale et solidaire, nous rechercherons des synergies et le savoir-faire au service de notre projet

Le projet que nous proposons, permet, conformément aux exigences de la CNAF, **de répondre**, en tout ou partie, à **une problématique que nous avons identifiée** en réalisant un **état des lieux et une analyse des besoins**.

Ce projet/ces actions parentalité sont donc élaboré(es) en s'appuyant sur une démarche méthodologique centrée autour de la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration d'un projet, la communication et l'évaluation .



Evaluation des actions parentalité

Nous gardons systématiquement un « réflexe de suivi », en vue de l'évaluation, tout au long du déroulement du projet : en étant attentif à ce qui se passe, en recueillant la parole des acteurs, des bénéficiaires, en s'assurant que l'on suit toujours les objectifs fixés initialement et, si besoin, en rectifiant le cap en cours de route. **Définir un objectif intègre** que l'on puisse l'interroger sur sa faisabilité, sur les capacités à s'y tenir, sur le temps et les moyens nécessaires pour l'atteindre...

Les résultats attendus sont donc en corrélation avec les besoins identifiés et les objectifs fixés. Le projet parentalité est évalué de manière annuelle, le dépôt du bilan des actions financées étant remis systématiquement avant le 31 mars de chaque année civile, même si le projet global s'étend sur 3 ans (2025-2027), et que les actions sont déposées de manière pluriannuelle.

Ce que nous évaluons ? A partir des indicateurs **quantifiables** et **évaluables** suivants :

Indicateur quantitatif :	Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> o Participants ; o Parents différents ; o Séances o Présences moyennes constatés
Indicateurs qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation et retour des parents et de tous les participants vis-à-vis de l'action mise en œuvre ; - Evolutions constatées dans les échanges entre parents, sur les parents - Territoire concerné par les actions - Questions clé : Est-ce que le projet est ressenti comme « utile » par les participants ? Est-ce qu'il est « important » pour les participants? - Accessibilité aux familles les plus vulnérables

Les actions visent explicitement à accompagner les parents, contribuer à leur bien-être et leurs conditions de parentalité afin de favoriser le développement et le bien-être de leur(s) enfant(s). Les effets attendus de nos actions, dans lequel l'activité physique n'est qu'un support, font donc apparaître des éléments au niveau des parents et enfants, tels que :

- La réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant et l'amélioration de son bien-être ;
- La réassurance des parents dans leur environnement familial et social ;
- Le renforcement de la confiance des parents ;
- Le renforcement des liens entre les parents et les enfants.

Le projet parentalité est basé sur une **participation volontaire de la part des parents**.

La fréquence des actions, la durée et les sujets abordés sont librement choisis par et/ou avec les parents, sans caractère de participation obligatoire. Les parents peuvent interrompre à tout moment leur participation. Ainsi lors de la mise en place de cycles thématiques par l'UFOLEP (UFOBaby, cycle A Mon Rythme parent/enfant..), la participation aux différentes séances, et proposée et recommandée, mais elle n'est en aucun cas obligatoire.

Les actions proposées aux parents sont positionnées sur un **principe d'accessibilité, auquel la gratuité participe, avec exceptionnellement, une participation modique** ou une participation modulée **selon les ressources des parents**.

Les salariés (Agent de développement, éducateurs) du comité départemental UFOLEP 64 possèdent une expérience significative autour du soutien à la parentalité et/ou avoir suivi des formations complémentaires sur ce sujet. Les séances d'analyse de la pratique professionnelle sont donc organisées par l'UFOLEP 64 en relation avec la CAF 64, avec un minimum de huit heures par an et par ETP préconisé. De plus, les éducateurs ont accès à la formation continue.

Le projet parentalité de l'UFOLEP 64 respecte les **principes de la Charte de la laïcité de la branche famille et de ses partenaires. La laïcité est un principe fondateur de l'UFOLEP en tant que fédération sportive affinitaire, créée en 1928 au sein de La Ligue de l'Enseignement, avant de devenir une association et une fédération à part entière.**

L'une des finalités de notre projet parentalité est de **renforcer l'autonomie des parents**. Nous veillons donc à ne pas laisser les accompagnements s'installer dans la durée pouvant générer potentiellement des situations de « dépendance » et de « thérapie ». De la même manière les parents sont pleinement acteurs et à l'initiative des séances, et ne sont pas simplement participants. Les modalités pédagogiques laissent donc une place importante de la construction des séances aux initiatives des parents.

Les **modalités d'accueil** des parents et des enfants remplissent des conditions satisfaisantes de **sécurité, d'accessibilité d'hygiène et de confort**. L'organisation des locaux permet l'organisation de temps de rencontres individuelles. **TOUS** les éducateurs sportifs de l'UFOLEP 64 sont titulaires de qualifications professionnelles, et sont à jour de leur carte professionnelle.

Dans le cadre de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 (COG) signée entre la CNAF et l'Etat, la branche Famille porte l'ambition de :

« Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence »

Cinq objectifs majeurs sont poursuivis en cohérence et en résonance avec notre projet :

- Soutenir les parents dès l'arrivée de l'enfant par une action coordonnée avec le service public de l'accueil du jeune enfant et la démarche « 1000 premiers jours » ; L'UFOLEP, à travers son projet UFOBABY s'engage pleinement dans cette dynamique collective entre acteurs.

- Favoriser l'accès des parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité ; Présente sur l'ensemble du département du 64 l'UFOLEP apporte une importance particulière à la présence en zone rurale, et en territoire prioritaire classé en politique de ville.
- Innover et diversifier les actions de soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents ; l'UFOLEP s'engage auprès des parents et des enfants de tous âges, en proposant des supports adaptés et innovants.
- Renforcer l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents ; en intervenant sur des actions en soutien des parents
- Lutter contre la pauvreté des familles monoparentales par un élargissement et une simplification de l'accès aux prestations de services de la Branche famille. L'UFOLEP est un partenaire important des acteurs engagés dans ce domaine (partenaires du dispositif Rebond solo), présente au plus près des territoires dans les quartiers et zones d'habitations des familles monoparentales, et en contact direct avec les familles monoparentales en difficulté (pauvreté, isolement, mais aussi parcours de vie difficile comme ceux de familles monoparentales ayant été exposées à des violences conjugales et intrafamiliales).

La parentalité :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

Cette définition met en valeur les deux principes essentiels suivants sur lesquels la branche famille fonde son intervention et conditionne la notre :

- La parentalité est un processus qui s'inscrit dans une trajectoire parentale et familiale : « on ne naît pas parent, on le devient » ;
- Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

Une politique préventive et universaliste avec pour principes transversaux à l'ensemble de nos actions, l'accessibilité, la laïcité, l'éducation populaire et l'engagement des parents pour être acteurs du projet.

Notre diagnostic s'appuie sur celui du Schéma Départemental des Services aux Familles des Pyrénées-Atlantiques, complété par les diagnostics locaux des CTG, et par un diagnostic interne issu de nos expériences de terrain.

Dans la constitution des familles du département, on observe de fortes disparités entre les familles, avec des écarts de revenus assez importants, et des inégalités territoriales relativement importantes. **La précarité touche 43,5% des familles du département.** Alors que l'on pourrait penser instinctivement que la précarité touche essentiellement les territoires prioritaires, elle est donc plus diffuse et généralisée. Elle s'accompagne souvent d'un cumul de difficultés qui peuvent s'auto-alimenter. C'est ce que l'on observe notamment pour des familles qui cumulent précarité, avec isolement, difficultés au niveau éducatif et dans le suivi de la scolarité, problématiques de mobilité, d'insertion professionnelle ou d'horaires décalés, problématiques d'addictions et d'expositions aux violences, de santé mentale dégradée, problèmes de garde, et difficultés dans l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances. Il ne s'agit pas de faire de généralisation ou d'amalgames, mais cela nécessite donc une approche globale et partenariale dans l'accompagnement des familles et une prise en compte multifactorielle dans l'élaboration des actions avec les familles pour prendre en compte ces différentes problématiques (Pour donner un exemple, construire des actions gratuites en pied d'immeuble auprès des habitants permet de faciliter l'accès des parents aux activités (coût et mobilité), de rompre l'isolement de certaines familles, et de les rencontrer pour faire le lien avec des dispositifs d'accompagnement (CLAS par exemple) et d'agir positivement sur la santé mentale en étant valorisé dans son rôle de parent et en partageant des moments positifs).

Dans nos actions départementales, nous constatons également que **ces problématiques de précarité ne sont pas sans conséquences au niveau de l'aménagement du territoire**, et qu'elle a un impact qui peut être différent d'une zone géographique à l'autre du département.

Pour illustrer, cela on peut s'intéresser à 2 de nos territoires d'action, Mauléon/Tardets et Bardos/Bidache :

Sur les territoires ciblés, des difficultés sociales ont été relevées et l'on trouve des populations en situation de précarité ou d'isolement. On constate aussi, notamment pour Bardos que l'on se situe sur des zones où l'accroissement de la population, est liée aussi à l'explosion des prix de l'immobilier sur le littoral, et que ces territoires accueillent aussi des personnes qui ont des difficultés qui étaient moins prégnantes auparavant. Par exemple, pour ne pas concentrer les habitats sociaux sur le BAB (Bayonne Anglet Biarritz Boucau) il a été décidé de bâtir de nouveaux logements sociaux sur ces territoires mais l'accompagnement social et éducatif doit encore être augmenté pour intégrer ces évolutions. Cela se ressent aussi sur les décisions du juge aux affaires familiales où l'on constate des mesures d'éloignement de certains territoires qui sont ceux qui concentrent aussi les services et institutions, ce qui génère un besoin de dispositifs « compensatoires ». Ainsi sur Bardos la population est passée de 1620 à 1860 habitants de 2010 à 2021, et le nombre de jeunes 0-29 ans, de 526 jeunes, à 564 jeunes (données INSEE 2021), alors même qu'au niveau national, la population rurale est passée de 22% de la population, à 18,5% en 2021. Sur Mauléon, la population est passée de 3218 habitants, à 2904, mais alors que le nombre de seniors de 75 ans ou plus est passé de 632 à 554, celui des 0-14 ans est stable (de 372 à 369 jeunes), et celui des 15-29 ans diminue très faiblement (de 463 à 431), ce qui dénote une forte volonté pour les jeunes et les familles de « vivre au pays », et d'y vivre en bonne santé avec une qualité de vie préservée. Tardets illustre également cette dynamique, avec une population qui est passée de 603 à 573 habitants de 2010 à 2021, mais un nombre de jeunes 0-14 ans qui est passé de 61 à 43 de 2010 à 2015 et de 43 à 54 de 2015 à 2021, et des 15-29 ans qui sont passés de 62 à 72.

En terme d'accès aux soins la CPAM relève également des difficultés de sédentarité et d'accès aux soins pour ces publics éloignés des services médicaux et des centres d'examen de santé. Ce constat et les différentes difficultés de santé sont également faits localement par les Maisons de santé pluridisciplinaires. Dans le cadre du contrat local de santé, le diagnostic a également relevé des problématiques de sédentarité, d'accompagnement des jeunes en santé, et d'isolement social.

Ces éléments nous amènent donc à construire avec les familles, un projet qui associe des propositions de pratique des activités physiques et des temps de sensibilisation/prévention santé pour accompagner parents et enfants, et compenser l'absence, ou l'insuffisance de propositions dans ces domaines.

31,2% des familles du département sont des familles monoparentales. Cela nécessite une approche spécifique dans nos actions car, là aussi sans généraliser, on observe souvent que ces situations peuvent engendrer plus de difficultés financière, plus de besoins de répit car le parent est seul pour s'occuper des enfants et ne peut s'appuyer sur un/une conjoint(e) pour être avec les enfants, et des familles dont l'assiduité peut être impactée cette situation, ce qui nécessite de construire avec les parents des séances indépendantes les unes des autres lorsque l'on envisage des cycles d'activité.

En terme d'accueil, le SDSF fait état de l'existence de 18 centres sociaux et 18 espaces de vie sociale sur le territoire. Des difficultés de financement rencontrées par les structures de l'AVS, **fragilisées.** Des structures essentielles face aux transformations de la société. Cela a pour incidence pour l'UFOLEP une **complémentarité accrue dans l'accompagnement des familles**, car il est difficile pour ces structures de réaliser seules l'ensemble des actions, et le **développement déjà engagé d'actions d'aller vers, itinérantes et hors les murs.**

Il y a une volonté, sur le territoire la place et l'impact des structures AVS auprès des élus, des habitants et des associations (plan de communication), et l'UFOLEP y contribue, mais on constate aussi au vue de la répartition des familles sur le territoire, de la typologie des actions à mener et de leur souplesse qu'il faut donc envisager également d'autres modalités d'interventions complémentaires et innovante, avec de la souplesse et de l'adaptabilité.

Le département du 64 compte 265 accueils de loisirs sans hébergement, qui au même titre que les établissements scolaires avec les associations de parents d'élèves, sont autant de lieux qui peuvent générer du lien avec les familles. L'UFOLEP intervient sur différents sites du département pour allier accompagnement des jeunes et des parents autour de différentes thématiques (nutrition, environnement, laïcité). Alors que 24% des lycéens déclarent avoir eu des pensées suicidaires (2024), agir pour la santé et le bien-être des jeunes, et le faire en lien avec les familles est essentiel. L'UFOLEP agit concrètement en faveur de la santé mentale des jeunes et des familles, à travers des actions locales, des sorties, des séjours, des actions partenariales thématiques (avec la Police Nationale, des acteurs associatifs comme France Addiction, des animations ludiques).

Au niveau structurel, le SDSF fait état :

- de dispositifs locaux multiples: projets sociaux de territoire, territoires éducatifs ruraux, actions de prévention, contrats locaux de santé, communautés professionnelles territoriales de santé, conventions territoriales globales, etc.
- Des territoires sous-dotés et/ou en difficulté sur certaines thématiques.
- De nouvelles orientations nationales: loi Plein emploi, politique des 1000 premiers jours, réforme des rythmes éducatifs, etc.

Cela a pour conséquence en terme de structuration de l'UFOLEP et de mobilisation des moyens, une présence forte dans les différentes instances de concertation, une présence forte dans différents réseaux locaux du RAP 64 (Bayonne, Anglet Boucau ; Bidart Biarritz, Bidache/ Amikuze, RLPP Pau, Soule), des partenariats diversifiés et complémentaires pour accompagner les familles (CPAM, CPTS Hego Lapurdi et CPTS Boost up, CPTS Haut Bearn) et une complémentarité entre l'agent de développement UFOLEP, et les éducateurs socio-sportifs.

Objectifs du projet :

1. Renforcer les liens familiaux : Encourager les parents et les enfants à pratiquer des activités ensemble pour renforcer les liens et favoriser la communication. Créer du lien entre parents, enfants, familles, et favoriser la prise d'initiatives des parents
2. Promouvoir la santé : Sensibiliser les familles à l'importance de l'activité physique pour la santé physique et mentale.
3. Éducation à la citoyenneté : Utiliser le sport comme vecteur d'éducation aux valeurs de respect, de solidarité, d'engagement et de prise d'initiative, de laïcité.
4. Soutenir et accompagner la parentalité en intervenant localement pour structurer des actions adaptées aux attentes et aux besoins des parents et enfants, et mettre en place des actions partenariales et concertées avec les professionnels de la famille, acteurs du réseau RAP 64.
5. Conforter les parents dans l'exercice de leur fonction éducative et parentale, en accompagnant notamment la parentalité sous toutes ses formes (coparentalité, place des pères, statut et place des beaux-parents, homoparentalité, lien intergénérationnel)

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES FAMILLES AVEC DES INTERVENTIONS COLLECTIVES*Volet 1 : actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents*

Il peut s'agir de deux types de collectifs :

- *Groupe d'expressions d'échanges et d'entraide entre parents :*

Ils proposent des rencontres thématiques régulières ou ponctuelles animées par des professionnels autour de sujets portant sur les différentes dimensions du soutien à la parentalité. Ces thématiques peuvent être déterminées par les parents ou les intervenants. Ils peuvent prendre différents formats : groupes de paroles de parents, groupes de parents séparés souhaitant approfondir leurs échanges sur les problématiques liées à la séparation, etc...

Ils proposent des **rencontres régulières ou ponctuelles** animées par des intervenants autour de sujets portant sur différentes dimensions du soutien à la parentalité, déterminées par les parents et/ou les intervenants.

Ces collectifs peuvent prendre différents formats de type :

- Cafés des parents ;
- Groupes de paroles de parents ;
- Groupes entre parents ;
- Groupes d'entraide de parents ;
- Ateliers parents ...

Les thèmes peuvent être relatifs à :

- L'éducation des enfants (ex : la gestion des conflits) ;
- La vie quotidienne (ex : l'entrée à l'école maternelle, au collège, les vacances.) ;
- Au développement de l'enfant (petite enfance, adolescence...) ;
- Aux relations familles/école ...
- etc...

L'animateur de ces séances cherche davantage à valoriser les parents dans leur rôle éducatif plutôt qu'à leur transmettre un savoir ou un savoir-faire. Il ne doit pas proposer des « recettes toutes faites ni de mode d'emploi » mais proposer des repères aux parents.

Il peut faire appel à des intervenants extérieurs si besoin, ou faciliter l'organisation et la mise en relation dans le cadre de groupes d'entraide entre parents ou d'actions telles que les Universités Populaires de Parents. Il a la capacité d'apporter des éclairages théoriques et pratiques aux parents, d'accueillir et de faire circuler la parole des parents. Le nombre de participants doit favoriser les échanges et assurer une bonne dynamique de groupe. A titre indicatif, un nombre compris entre 8 à 12 parents paraît adapté pour animer un collectif de parents (où les enfants ne sont pas admis)

Le rôle de l'UFOLEP dans ce type d'action se traduit par des participations à des actions de ce type menées par d'autres structures partenaires et par l'organisation de groupe entre parents ou cafés actifs qui associent une pratique physique et des échanges thématiques. Les thèmes abordés concernent souvent la vie quotidienne (les activités extrascolaires, les vacances...) ou encore le développement de l'enfant, et le rapport avec l'activité physique et la relation au groupe.

- *Temps forts dédiés à la parentalité tels que des conférences ou cinés-débat, des journées thématiques :*

Il s'agit de temps de sensibilisation et d'information à destination des parents animés par des intervenants

(parents, professionnels, bénévoles) sur des sujets liés à la parentalité, suivis d'un échange avec les participants. Les sujets sont énoncés et motivés par l'intérêt des parents pour le thème et peut porter sur de nombreux domaines : ex : l'adolescence, la communication parents- enfants, les méthodologies d'apprentissages, l'usage des écrans, etc...

Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de l'amorce d'un travail collectif avec les parents ou l'aboutissement d'une réflexion collective avec des parents et des partenaires sur un territoire. Elles ne doivent donc pas avoir pour finalité unique l'organisation d'un évènement mais s'inscrire dans une démarche plus globale des parents. Ces temps forts participent notamment à renforcer la visibilité des actions parentalité sur un territoire.

L'approche de l'UFOLEP sur ces actions est une approche active. Les thèmes abordés sont abordés à travers la mise en place d'une animation sportive thématique qui permet d'amener des éléments d'information, sans donner de solution toute faite mais en amenant les parents (et enfants) à avoir une réflexion collective pour trouver leurs réponses personnelles.

Les thèmes sont par exemple l'usage des écrans, la santé, l'environnement, l'enfance, le secourisme. L'UFOLEP propose notamment à destination des parents et enfants (à partir de 10 ans), des formations de Premiers Secours (PSC), ainsi que des initiations aux gestes qui sauvent (GQS). L'UFOLEP propose des événements à partager en famille associant à la fois des activités éducatives (stands de prévention soleil par exemple,) et des activités sportives à partager. Les JDF, Journées des Familles, répondent parfaitement à cet objectif de partage et de lien parent/enfant, de promotion de l'activité physique, de dynamisation d'un territoire, de rencontres avec les familles.

La mise en œuvre des sorties familiales et des séjours socio-sportifs

Aujourd'hui encore, 1 français sur 3 ne part toujours pas en vacances. Les effets de la crise ont accentué le taux de non-départ, notamment pour les foyers les plus modestes ainsi que les jeunes : 3 millions d'entre eux sont exclus du départ en vacances.

L'accès aux loisirs et les vacances sont des facteurs d'insertion sociale qui contribuent à lutter contre les exclusions et favorisent la mixité et la cohésion sociale. Ils contribuent également, pour les publics les plus fragiles, au développement personnel voire, pour les projets les plus élaborés et structurés, à la transformation sociale.

Les séjours UFOLEP socio sportifs, constituent un support socio-éducatif et d'insertion sociale, attrayant, ludique, vecteur d'épanouissement et de transformation sociale. Ils permettent la remobilisation, le renforcement des liens sociaux entre les différentes parties prenantes et à la consolidation de savoir-faire et savoir-être (développement de la mobilité, de l'autonomie, etc.). Ils sont un support d'accompagnement à la parentalité qui contribue au lien parent/enfant.

Les journées des familles (JDF) et événements à destination des familles

L'action consiste, sur 6 territoires bien identifiés, à proposer, en relation directe avec des structures locales, 10 actions en direction des familles:

En territoire prioritaire à Pau, à Anglet, St Pierre d'Irube, Pays de Nay, Amikuze, Hendaye, Biarritz/Bidart, Boucau

L'objectif est de permettre à différents publics de se rencontrer (familles des restos du coeur, migrants de l'OGFA, familles des centres sociaux, autres familles de QPV) et de partager des temps ludiques mais aussi cohérents avec des problématiques (écrans, nécessité de temps calme, ...)

Le format de ces journées varie, de la demi journée à la journée entière, à la fin de journée (16h30-19h30), en week-end ou en semaine (mercredi, ou mardi soir) selon les secteurs.

Ce travail par territoire consiste à utiliser le sport, comme un support permettant de créer du lien social, entre parents, entre familles, de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, de les valoriser en les rendant acteur du projet, de favoriser le lien famille/école

Ces actions seront construites avec d'autres acteurs du RAP, dans le cadre des réseaux locaux du RAP, comme la MVC St Etienne et l'ESCM à Bayonne, à Biarritz/Bidart, St Palais, Pays de Nay, Communauté de Communes vallée d'Ossau, ou dans le cadre de coordinations associatives comme à Anglet (secteurs familles et Jeunesse associations du quartier Lespes), à St Pierre d'Irube, à Boucau, en QPV à Bayonne, Bardos, ou à Pau

Les activités sportives multisports proposées à Bidart/Biarritz, Bayonne, à Nay et à Bidache sont construites sur le même schéma :- Un rdv et un temps fort destiné aux enfants de 3 à 6 ans et à ceux de 7 à 12 ans accompagnés de leurs parents, afin qu'ils développent leur confiance et leurs capacités motrices, tout en partageant un moment de complicité en famille.

Objectif :

- Permettre l'éveil, la découverte et la socialisation par la pratique du multisport- Participer en famille à un moment d'échange privilégié
- Découvrir la diversité des pratiques physiques: Disc golf, foot, tchoukball, molkky, tir à l'arc, jeux géants en bois...
- Prévenir l'usage précoce et trop régulier des écrans.
- Acquérir des expériences sportives par l'intermédiaire du jeu
- Répondre aux attentes des parents ne souhaitant pas spécialiser leur enfant trop tôt dans une pratique sportive,
- Permettre aux familles d'un même territoire de se rencontrer et de mieux connaître les structures présentes sur l'accompagnement à la parentalité

Volet 2 : Activités et ateliers partagés « Parents-Enfants »

Ces actions visent à enrichir les échanges entre parents et enfants au travers d'expériences et de moments partagés ayant pour supports des activités collectives (ludiques, d'éveil, de loisirs, sportives). C'est ce champ d'action qui est le plus investi par l'UFOLEP 64, sur l'ensemble du département.

Les actions partagées entre parents et enfants offrent un espace de socialisation pour les enfants. En outre, elles permettent notamment :

- La mobilisation du public et/ou de nouveaux parents à partir d'activités "ludiques" ;
- La rencontre avec d'autres parents et d'autres manière d'être parents ;
- L'émergence de la parole.

Elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet parentalité et dans ce sens elles sont distinctes des actions partagées initiées uniquement dans le cadre des temps libre et des loisirs.

Les objectifs poursuivis visent à :

- Favoriser des moments privilégiés d'échange et de complicité entre l'enfant et son parent ;
- Permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées ;
- Valoriser les rôles et compétences des parents.

Lors de ces ateliers, les enfants présents sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s).

L'action s'inscrit dans la régularité et le nombre de séances est cohérent avec les objectifs ciblés. Le nombre de participants favorise les échanges et assure une bonne dynamique de groupe. Généralement, un nombre compris entre 5 à 10 parents accompagnés de leur(s) enfant(s) est adapté. Il peut être ponctuellement dépassé. De la même manière il peut y avoir des actions qui associent à la fois des binômes parents/enfants et des assistantes maternelles sur certains territoires ruraux.

La finalité n'est pas de proposer un modèle éducatif normé mais de proposer aux parents des actions menées avec prévenance, neutralité et dans un cadre structuré en valorisant le partage d'expérience entre parents et enfants.

Quelques exemples d'action :**L'UFOBABY**

Destiné aux enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 6 ans et à leurs parents, ce projet permet de mettre en place des pratiques partagées multisport qui favorisent la pratique en famille comme élément de soutien à la parentalité.

Le PLURISPORT EN FAMILLE

Le « Plurisport » est la réponse de l'UFOLEP aux besoins exprimés par les adultes, les familles : l'envie de bien-être, de jouer, se dépenser, partager : en un mot, se faire plaisir ! C'est précisément ce que propose le Plurisport UFOLEP : une offre d'activités physiques et sportives variées, de loisir, tout au long de l'année au sein d'une même association. Une pratique mixte et intergénérationnelle, organisée par cycles ou sur deux ou trois séances, sans contraintes d'entraînement, de résultat, et contribuant à la vie locale.

Les territoires d'action parentalité de l'UFOLEP 64

Le comité départemental UFOLEP a une vocation départementale, et le fait de placer l'accessibilité des actions à tous les publics au cœur de son projet, explique en grande partie sa présence en territoire prioritaire, que ce soit en Quartier Politique de la Ville et en quartier fragile, ou en zone rurale.

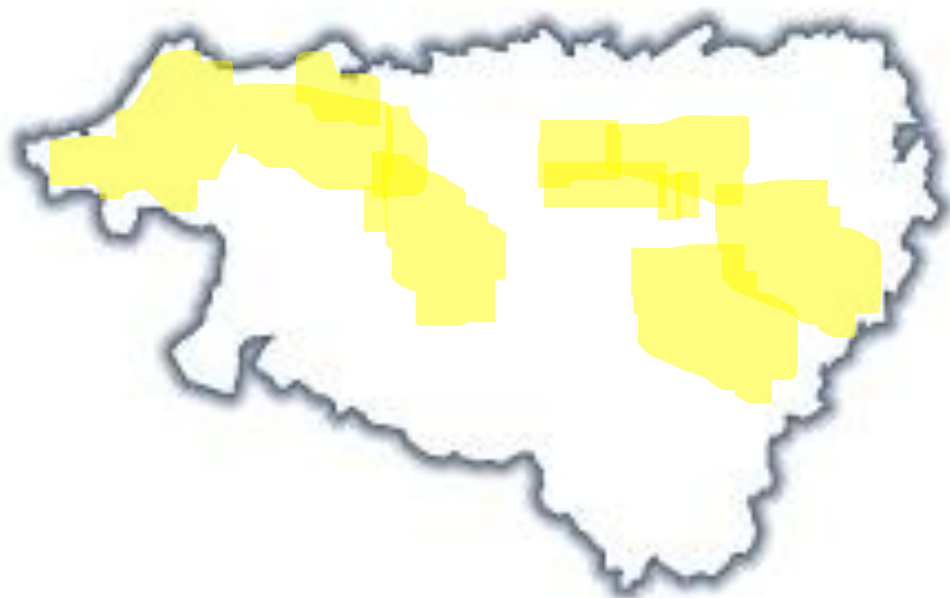
L'UFOLEP est membre des réseaux locaux du RAP de différents territoires :

- Bayonne Anglet Boucau (participation au réseau local du RAP, aux réunions de la CTG, et bientôt de la CTG supra-communale)
- Biarritz Bidart
- Littoral sud Pays basque (même si il ne se réunit plus actuellement, nous maintenons les liens avec ses membres)
- Réseau parentalité Amikuze
- Pau (Réseau du RAP, et également RLPP)
- Nous sommes également en lien avec les réseaux locaux de Mauléon/Tardets, et avec celui du territoire de la Communauté de Communes Vallée d'Ossau.

L'UFOLEP mène donc de front des actions territoriales sur 6 territoires bien distincts :

- QPV de Bayonne et de Pau
- Territoire Anglet, Boucau à St Pierre d'Irube, Nive/Adour (Lahonce, Guiche, Hasparren)
- Territoire Amikuze : Bidache et Soule
- Territoire sud de l'Agglomération de Pau, Pays de Nay et vallée d'Ossau
- Territoire Hendaye, Urrugne et St Jean de Luz
- Territoire CLS Est Béarn : Mazerolles, Serres-Castet (Com.com Luys en Béarn) Pays de Nay

Représentation des territoires d'action au niveau départemental :





UFO BABY

L'AVENTURE MOTRICE DES TOUT-PETIT.E.S

Habiletés
motrices

Loisirs
en famille

Découverte
du corps

Santé de
l'enfant

Outdoor

Développement
actif

Motricité
libre

Parentalité

Fédération sportive de
la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

Les principaux objectifs de l'Ufo baby :

- Contribuer au développement moteur de l'enfant
- Valoriser son rôle en tant qu'acteur.rice des situations pédagogiques
- Promouvoir les bienfaits de l'activité physique et ce dès le plus jeune âge
- Remettre la santé de l'enfant au cœur des préoccupations
- Favoriser la pratique sportive en famille, comme élément de soutien à la parentalité
- Inciter au mouvement dans une société de plus en plus sédentaire
- Participer à une première expérience associative



L'Ufolep investit l'éveil corporel

Convaincue de l'importance des habiletés motrices (courir, sauter, glisser, ramper...) pour les enfants et ce dès le plus jeune âge, l'Ufolep propose un dispositif axé sur l'éveil corporel. Ufo baby est ainsi pensé et configuré par les animateur.rices et formateur.rices Ufolep pour sensibiliser et initier les enfants de 0-3 ans et 4 - 6 ans.

Il s'agit de programmes éducatifs via des séances reposant sur le principe de la motricité libre* inscrite dans la temporalité de l'enfant. Son développement moteur et son esprit de découverte sont sollicités et stimulés en fonction des situations pédagogiques et du matériel sportif adapté mis à disposition

*selon Emmi Pikler

Zoom sur la motricité libre

Des situations pédagogiques évolutives sont aménagées pour permettre à l'enfant d'être acteur.rice de son apprentissage. Son cheminement est libre, il fait son expérience motrice en déambulant dans l'espace prévu pour l'activité et configuré par l'encadrant.e.

Sur la tranche d'âge des 0-6 ans, le développement des compétences psychosociales de l'enfant étant embryonnaire, les efforts sont concentrés sur la prise de conscience du corps et son positionnement dans l'espace.



La santé des tout-petit.e.s

L'Ufolep baby est un dispositif qui vise à prendre conscience de l'importance de l'activité physique pour les 0-6 ans et ce d'autant plus dans un contexte de sédentarité exacerbée.

La parentalité

Les parents sont invités pendant les séances à identifier leur rôle au regard du développement moteur de leur enfant. En ce sens une réflexion sur la parentalité est menée autour des notions d'encouragements et d'attitudes qualifiées de positives et chaleureuses.



Le dispositif Ufo baby participe à l'éveil moteur de l'enfant selon :

- Une offre multisports source de diversité
- Des situations pédagogiques adaptées
- Une exploration motrice dans un environnement ludique et varié.
- La confiance en soi primant sur la technicité ou la performance.
- Une relation parents & enfants privilégiée
- Une ambiance détendue et bienveillante.

Format & aménagement de l'espace

Les séances d'Ufo baby s'adaptent aux dispositions matérielles et à l'environnement de chaque espace de pratique (indoor, outdoor, salle communale etc.). Les objets du quotidien peuvent être amenés à être détournés de leurs fonctions pour être utilisés pendant la pratique (chaises, bancs etc.).



Plus d'infos

Les comités ou associations Ufolep sont référents sur ce dispositif pour mettre en œuvre les séances.



Nous contacter

Ufolep
3 rue Juliette Récamier
75 341 paris cedex 07
T. 01 43 58 97 71
www.ufolep.org





L'entrée dans la vie active éloigne souvent des stades ou des gymnases. Mais à 20, 30, 40, 50 ou 60 ans, beaucoup souhaitent retrouver – ou entamer – une pratique sportive. Or, la compétition ne répond pas forcément à leurs aspirations de variété, bien-être, santé et vivre-ensemble.

Le « **Plurisport** » est la réponse de l'UFOLEP aux besoins exprimés par les adultes, les familles : l'envie de bien-être, de jouer, se dépenser, partager : en un mot, se faire plaisir !

C'est précisément ce que propose le Plurisport UFOLEP : une offre d'activités physiques et sportives variées, de loisir, tout au long de l'année au sein d'une même association. Une pratique mixte et intergénérationnelle, organisée par cycles ou sur deux ou trois séances, sans contraintes d'entraînement, de résultat, et contribuant à la vie locale.

Les envies et besoins repérés :

- > bouger, se dépenser, rompre avec la sédentarité, dans un souci de bien-être ou de santé ;
- > découvrir de nouvelles activités physiques et sportives, attrayantes et accessibles à tous ;
- > rencontrer d'autres personnes, partager des projets et des émotions avec elles ;
- > participer pleinement à la vie locale.

Une offre de pratiques adaptées :

La palette des activités du «Plurisport» est large. Leur caractéristique commune est d'être facile à mettre en place, sans besoin d'installation spécifique :

- > Activités de coopération (ultimate, tchoukball, hockey, bumball, kin ball, ...)
- > Activités d'adresse (curling en salle, tir à l'arc et sarbacane, quilles finlandaises, disc golf, palet, boules, ...)
- > Activités d'entretien (gymnastique d'entretien, renforcement musculaire, taï chi, danse, ...)
- > Activités de plein air (marche nordique, vélo, roller, course d'orientation, jogging, ...)
- > Activités d'opposition (badminton, cannes de combat, jeux de lutte, ...)
- > Sorties en club (acrobranche, golf, canoë, piscine, bowling...);
- > Participation à des rencontres ou des événements sportifs (journées sport pour tous, raids nature, tournois de sports collectifs, activités culturelles, ...).

L'UFOLEP a toujours su adapter les activités traditionnelles et innovantes pour le plus grand nombre.

Des bénéfices pour votre collectivité :

- > élargir l'offre de loisir sportif pour vos concitoyens ;
- > optimiser l'utilisation de vos installations sportives à différentes heures ;
- > animer et faire vivre votre territoire, dynamiser la vie associative ;
- > favoriser la cohésion sociale, le mieux vivre ensemble et les pratiques intergénérationnelles.



LE PLURISPORT

Une offre sportive adaptée et co-construite

Vous représentez une commune, une intercommunalité ?

L'UFOLEP vous propose de construire avec vous une offre répondant aux souhaits de vos concitoyens.

Comment ?

En réalisant ensemble le diagnostic des besoins sportifs de votre territoire, afin de déterminer les publics prioritaires et les lieux de pratique.

Une démarche en trois étapes :

1/ Animation-découverte

Le comité départemental UFOLEP organise et anime sur votre territoire une pratique «Plurisport» sur une période (un mois, un trimestre, une année, ...) et à une fréquence (hebdomadaire, bi-mensuelle, mensuelle, ...) déterminées ensemble.

2/ Pérennisation

Par la création d'une association ou d'une section sportive affiliée à une association locale existante (comité des fêtes, foyer rural...).

Le comité départemental UFOLEP poursuit sa démarche d'accompagnement en proposant du matériel, des formations à l'encadrement des activités et à la vie associative et l'intervention d'animateurs.

3/ Participation à la vie locale

Le comité départemental UFOLEP permet, en lien avec la pratique régulière du «Plurisport» sur votre territoire, de co-organiser des manifestations sportives (raids nature, journées sport pour tous) et de participer à vos propres événements (journée des associations, ...).



Formation Premiers Secours Citoyen - PSC

POUR QUI ?

Toutes personnes voulant maîtriser les gestes de premiers secours peuvent suivre la formation PSC et obtenir le Certificat de Compétences de Premiers Secours Citoyen. Cette formation est destinée à tous les publics à partir de 10 ans révolus, sans pré requis d'entrée en formation.

- POURQUOI ?

Pour être capable de porter secours dans tous les moments de la vie quotidienne, scolaire, professionnelle et sociale.

- QUELLE DURÉE ?

7 heures de formation sont nécessaires pour obtenir le PSC. Les heures de formation sont réparties selon les besoins et les possibilités des publics. Le PSC est également obligatoire pour tous les métiers de l'animation et de l'encadrement sportif (animateur de loisir, éducateur sportif...).

LA SENSIBILISATION A LA SANTE MENTALE

Depuis les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie (septembre 2021), la dynamique autour du secourisme en santé mentale s'intensifie. Inspiré des « gestes qui sauvent », ce dispositif a été renforcé par la circulaire du 23 février 2022, qui encourage les employeurs publics à proposer ces formations sur la base du volontariat. En 2025, la santé mentale devient Grande Cause Nationale, avec 4 objectifs priorités : la déstigmatisation, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et les troubles mentaux, le développement de la prévention et du repérage précoce, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société, l'amélioration de l'accès aux soins partout sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes.

À son niveau, l'UFOLEP s'est emparé pleinement de cette grande cause et propose à son réseau, que ce soit ses salariés, ses bénévoles ou ses bénéficiaires, une démarche permettant de Mesurer, d'Optimiser et de s'Informé sur sa santé mentale.

L'objectif de la « Sensibilisation à la santé mentale » est de mettre l'individu au centre et de donner des outils à chacun afin de : Mesurer, Optimiser et s'Informé (M.O.I). Connaître les fondamentaux de la santé mentale pour se préserver, s'améliorer et savoir vers qui se tourner en cas de difficultés. Chacun pourra dire « ma démarche, c'est MOI ».

L'UFOLEP 64 dispose d'initiateurs en santé mentale qui peuvent proposer des « sensibilisations à la santé mentale ».

Ces sensibilisations à la santé mentale durent 6 heures et ont pour objet, non pas de se former pour aller aider des personnes que l'on identifierait en difficulté, mais de proposer une sensibilisation pour prendre soin de soi (circulaire du Ministère de la santé).

La sensibilisation est centrée sur le "MOI". La démarche est la suivante :

M = je mesure ma santé mentale grâce à des indicateurs (seul le participant voit son résultat)

O = j'optimise ma santé mentale

I = je m'informe sur les réseaux existants

Ensemble à vélo



Le dispositif Ufolep Ensemble à Vélo est centré sur l'apprentissage du vélo ou la remise en selle quels que soient les publics pour un usage au quotidien. En cela la démarche Ufolep valorise le principe des mobilités actives ou dites mobilités douces où l'enjeu est de remplacer les moyens de transports les plus polluants par des moyens de transports dits éco responsables synonymes d'éco mobilité tels le vélo, la trottinette, le skate.... Ce projet vient en appui du dispositif ministériel Savoir Rouler à Vélo.

Le dispositif se matérialise par des cycles de séances animées par les éducateur.trice.s Ufolep en direction d'une variété de publics, des plus jeunes aux plus âgé.e.s et par des actions spécifiques en direction des familles, ou des parents permettant ainsi de prolonger la pratique des enfants dans un cadre familial après les apprentissages du SRAV (Savoir Rouler à Vélo) réalisés en temps scolaire. Au-delà de l'aspect d'une pratique sportive et l'acquisition de savoirs et de compétences spécifiques (équilibre, code de la route, endurance, maniabilité, motricité, respect des trajectoires...), l'idée est également de s'adresser aux personnes éloignées culturellement et socialement de l'activité vélo. En ce sens le projet revêt une dimension citoyenne qui se déploie sur l'ensemble des territoires. Ainsi une attention particulière est portée vers les seniors, les femmes, les personnes en difficulté sociale, les habitant.e.s des territoires péri-urbains et ruraux pour qui la voiture est devenue le seul moyen de déplacement et pour qui la pratique sportive peut être considérée comme éloignée.

Ensemble à Vélo est donc par le biais d'une démarche éducative Ufolep un levier d'inclusion sociale tout en valorisant les aspects utilitaires du vélo dans une logique de transition écologique, synonyme de bien-être et de santé pour lutter contre les effets de la sédentarité.



PARCOURS D'INITIATION A LA MOBILITE A VELO

Pour Qui ?

Pour toute personne désirant s'initier à la pratique du vélo ou se remettre en selle

Pour un public :

- éloigné de la pratique des activités physiques parfois inactif ou sédentaire
- en recherche d'un temps d'activité à partager avec ses enfants ou ses proches
- qui a souvent une image sportive et inaccessible du vélo
- Qui peut être en recherche de solutions de mobilité quotidienne simple et peu onéreuse
- majoritairement féminin

comment ?

- En levant les freins à la pratique (difficultés sociales, économiques, disponibilité, regard des autres, équipements, adaptation du matériel)
- En montrant que la pratique du vélo est valorisante, bénéfique, utile et surtout réalisable
- En montrant que la pratique du vélo est un temps qui se partage, qui donne du plaisir, qui fait du bien...





NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF «ENSEMBLE À VÉLO»



Sur le modèle du dispositif «Savoir Rouler à Vélo»



10 h *de formation pour les enfants de 6 à 11 ans*
3 blocs *de formations pour « Savoir Rouler à Vélo »*

- 1** **Savoir Pédaler** : Maîtriser les fondamentaux du vélo. Pédaler, tourner, freiner, conduire et piloter.
- 2** **Savoir Circuler** : Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Apprendre à rouler en groupe, se déplacer en sécurité et dans le respect du code de la route.
- 3** **Savoir Rouler à Vélo** : Circuler en situation réelle. Apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique, à utiliser et à partager les différents espaces de pratique.



L'évaluation se construit au regard des objectifs qui ont été déterminés. Il s'agit d'apprécier l'impact et les effets obtenus par rapport à ceux initialement recherchés. L'évaluation mesure les impacts de l'action ou du projet (ce qu'elle a produit, modifié...) mais aussi les conditions de sa réalisation (ce qui a bien fonctionné tant dans la réalisation du projet que dans ses effets) Elle permet d'assurer le suivi du projet, d'identifier les éventuelles modifications à apporter et d'en tirer les enseignements : erreurs commises, difficultés rencontrées, voies et moyens pour progresser...

Les critères retenus dans le cadre de l'évaluation annuelle de notre projet seront :

- Des critères de réalisation et des critères quantitatifs :

Ce qui a été prévu a-t-il été réalisé ? Quels sont les territoires concernés ? Quel a été le nombre de participants aux actions ? le nombre de parents et d'enfants ? Quels âges ont les participants ?

- Des critères liés à l'impact du projet pour les familles concernées :

L'action a-t-elle été utile ? Pourquoi ? Qu'est ce qui a favorisé ou freiné la réalisation et la réussite ? Que faudrait-il améliorer ? Que faire de cette évaluation ? Qu'est-il possible d'améliorer, de modifier, de faire évoluer ? Quelles perspectives ? Le public touché par l'action correspond-t-il à celui ciblé par l'action ? (caractéristiques sociales, géographiques)

Les critères permettront de mesurer l'atteinte des objectifs de l'action et d'en exprimer le sens (Exemple : d'ici un an, 50% des parents qui fréquentent les activités de l'UFOLEP auront développé des relations positives avec leurs enfants : 50% est l'indicateur et le développement des relations positives est le critère).

Le nombre d'indicateurs se limitera aux sujets de préoccupation clés et ne porter que sur eux. Les critères quantitatifs sont complétés par des critères qualitatifs.

Nous définirons donc la méthode de collecte des données (les outils) qui permettront d'alimenter les indicateurs (feuilles de présence, bilan de fin de séance et de fin de cycle, questionnaire rapide avec maximum 5 questions : Est-ce que le projet a été utile ? Est-ce que ce projet est important pour vous ?, Est-ce que le projet vous a permis de développer des relations positives avec vos enfants ? Est-ce que ce projet est positif pour vous en tant que parent/adulte référent, en terme de contenu, de ressenti, de proposition ? Est-ce que le projet vous a permis de découvrir des activités et de rencontrer d'autres familles ?



UFOLEP 64
99 rue de Bilhères en Ossau
64121 SERRES CASTET

Tel : 05 59 60 98 55
06 88 15 63 88
Mails : slanne@ufolep.org
bbedin@ufolep.org

<https://cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques>